

14ème session du Conseil exécutif
Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud
Riyad- Royaume d'Arabie Saoudite
21-22 juin 2009

Rapport Final

Par la grâce de Dieu, la 14ème session du Conseil exécutif de la Fédération des Universités du Monde islamique (FUMI) s'est tenue à l'Université islamique Imam Mohamed Bin Saoud, Riyad- Royaume d'Arabie Saoudite, au cours de la période 28-29 Jomada II I 1430 H, correspondant au 21-22 juin 2009, sous le patronage de Son Excellence le ministre de l'enseignement supérieur Dr Khalid Bin Mohamed Al Anqari.

Les travaux de cette session ont été ouverts dans l'enceinte de l'université le dimanche, à 10h30, sous la présidence de SE Dr. Abdullah Jassbi, Président de l'Université islamique d'Azad, Président du Conseil exécutif de la Fédération, en présence de SE Dr. Najem Mohamed Ennajim, Vice Directeur de l'Université de Koweït pour les affaires scientifiques, Vice Président de la 4^{ème} Conférence générale de la FUMI, Dr Abdulaziz Othman Altwajri, Directeur général de l'ISESCO, Secrétaire général de la FUMI, SE Dr Mohamed Tahar Ben Mohamed Azhar, Vice Directeur des affaires académiques et de la recherche à l'Université islamique internationale de Malaisie et Vice Président de l'université, et avec la participation des membres du Conseil exécutif, à l'exception de l'Université Baath en Syrie, l'Université nationale du Yémen, l'Université de Mouata en Jordanie, l'Université de Brunei Darussalam, l'Université Mohammed V- Souissi Rabat et l'Université de Bahreïn qui se sont excusées pour leur absence.

Après lecture de versets du Coran, SE Dr Suleiman bin Abdallah bin Hammoud Aba Al Kheil, Directeur de l'Université islamique de l'Imam Mohamed bin Saoud, a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil exécutif et exprimé sa satisfaction pour l'organisation de la 14^{ème} session du Conseil exécutif. Il a également salué le grand soutien apporté à l'Université et à l'action islamique commune par le Serviteur des Deux Saintes Mosquées et de Son Altesse le Prince Héritier et 2^{ème} Vice- Premier ministre. Il a en outre, salué les efforts déployés par le Président de la Conférence générale, le Président du Conseil exécutif et le Secrétaire général de la Fédération aux fins de renforcer les réalisations de la Fédération.

Ensuite, Dr Najem Mohamed Ennajim, Vice Directeur de l'Université de Koweït pour les affaires scientifiques, Vice Président de la 4^{ème} Conférence générale de la FUMI a pris la parole pour adresser ses remerciements et sa reconnaissance à l'université islamique Mohamed Bin Saoud, pour l'hospitalité généreuse, l'accueil chaleureux et la bonne organisation de l'évènement que ce soit au niveau de l'administration qu'à celui du corps enseignant. Il a souhaité plein succès à

l'université afin qu'elle puisse contribuer à l'essor des universités membres et profiter aux étudiants pour qu'ils se mobilisent au service de leur religion et leurs patries.

Par ailleurs, il a exprimé sa gratitude au Secrétaire général de la FUMI et Secrétaire général de la FUMI ainsi qu'à tout le personnel pour les efforts déployés en vue de promouvoir la mission de la Fédération, permettre à celle-ci d'atteindre les plus hauts niveaux de qualité et d'efficacité et élargir ses champs d'action.

Ensuite, SE Dr. Abdullah Jassbi, Président de l'Université islamique d'Azad, Président du Conseil exécutif, a pris la parole pour adresser ses remerciements à SE Dr Suleiman bin Abdallah bin Hammoud Aba Al Kheil, Directeur de l'Université islamique de l'Imam Mohamed bin Saoud, pour l'hospitalité généreuse, l'accueil chaleureux et la bonne organisation de l'évènement. Il s'est par ailleurs félicité des efforts déployés par Dr Abdulaziz Othman Altwajri, Secrétaire général de la FUMI, pour promouvoir la mission de la Fédération et permettre à celle-ci d'atteindre les plus hauts niveaux de qualité et d'efficacité. Evoquant les défis auxquels fait face l'enseignement universitaire islamique, en particulier les universités qui se doivent de se concentrer sur les besoins des sociétés, il a indiqué qu'il existe également des défis professionnels et scientifiques qu'il convient de relever, notamment les critères de recrutement du corps enseignant qui doit être composé de cadres jeunes mobilisés au service de la recherche scientifique et du développement durable. Il a souligné que ces défis sont si complexes qu'ils appellent des efforts soutenus et une coopération accrue entre les universités membres pour les relever.

Ensuite, Dr Abdulaziz Othman Altwajri, Directeur général de l'ISESCO et Secrétaire général de la FUMI a prononcé une allocution dans laquelle il a adressé ses remerciements au Serviteur des Deux Saintes Mosquées et à Son Altesse le Prince héritier, pour le soutien indéfectible apporté par le Royaume d'Arabie Saoudite à l'ISESCO et à la Fédération des Universités du Monde islamique. Il a exprimé sa gratitude au Président de l'Université islamique Imam Mohamed Bin Saoud pour l'hospitalité généreuse et les efforts d'organisation du Conseil exécutif. Il a également indiqué que la multitude des défis et la rapidité des changements au niveau mondial ajoutent davantage de responsabilités à l'enseignement en général et à l'enseignement universitaire islamique en particulier, celui-ci étant la voie incontournable vers le développement et l'édification civilisationnelle. Dans son allocution, il a passé en revue les projets élaborés par le Secrétariat général, conformément aux mutations que connaît l'enseignement universitaire dans le monde, en particulier dans les pays développés sur les plans scientifique, technologique et industriel. A cet égard, il a indiqué qu'il convient de tirer profit du progrès scientifique et académique des plus grandes universités dans bon nombre de pays du monde et ce, à travers le suivi de l'évolution que connaît ce domaine vital et qui a érigé les universités en de véritables laboratoires du progrès, de l'intelligence et de la créativité. Et de souligner que la Fédération a œuvré à mettre en place les moyens et les mécanismes susceptibles de renouveler le rôle d'avant-garde que jouent les universités dans le développement et la promotion de la

société grâce à l'expertise scientifique, aux nouvelles technologies et aux curricula de haut niveau.

Par ailleurs, et dans le but de promouvoir la recherche scientifique dans les universités islamiques, encourager les chercheurs distingués et rendre hommage aux responsables qui ont longtemps assumé la responsabilité de la recherche, le Directeur général de l'ISESCO, le Secrétaire général de la FUMI, le Président de l'Université islamique Imam Mohamed Bin Saoud ont remis le prix en numéraire ainsi que l'attestation de mérite au Dr Diab Moussa Al-Badayneh, lauréat du « Prix FUMI de la recherche universitaire » pour l'année 2008.

Avant la fin de la séance d'ouverture, le Directeur général de l'ISESCO et Secrétaire général de la Fédération des Universités du Monde islamique a remis les médailles de la Fédération aux personnes suivantes : le Directeur de l'Université islamique de l'Imam Mohamed Bin Saoud, le Président du Conseil exécutif et le Vice Président de la 4^{ème} Conférence générale de la FUMI. Le Directeur de l'Université islamique de l'Imam Mohamed Bin Saoud a remis également l'écusson de l'université au Secrétaire général de la FUMI et Directeur général de l'ISESCO, au Président du Conseil exécutif de la FUMI et au Vice Président de la 4^{ème} Conférence générale de la FUMI.

Ensuite, les membres du conseil et les invités ont effectué une visite de terrain aux différents départements de l'université en particulier l'institut supérieur de magistrature, la bibliothèque centrale et l'observatoire avant d'être invités à un déjeuner officiel organisé en leur honneur.

Après quoi, le Conseil a tenu ses séances de travail avec l'examen du projet d'ordre du jour et du projet de programme qu'il a ensuite adoptés selon la version jointe au rapport final.

Par la suite, le Secrétaire général de la FUMI a présenté son rapport sur les activités du Secrétariat général dans l'intervalle entre les 13^{ème} et 14^{ème} sessions du Conseil exécutif, dans lequel il a passé en revue les activités de la Fédération au cours de la troisième année du Plan triennal (2007-2009), laquelle a été marquée par la participation active de la Fédération aux conférences et colloques visant à promouvoir la recherche universitaire et en développer les ressources et les programmes, ainsi que par les visites de terrain effectuées par les responsables des universités et les experts en vue d'échanger leur savoir-faire, évaluer la performance de leurs établissements et harmoniser les visions entre les universités membres. Le rapport a également souligné les nouveaux projets entrepris par la Fédération, tels que la création de la « Chaire universitaire de l'éducation aux valeurs du dialogue et à la culture de la paix » à l'Université du Caire, le projet de Prix FUMI pour la recherche universitaire islamique, le Projet d'université islamique virtuelle et le Projet de réseau d'entreprises des universités islamiques, dont le but est de mettre au point les orientations et les critères à même de garantir les plus hauts niveaux d'excellence dans l'enseignement universitaire islamique.

Après discussion dudit rapport, les membres du Conseil ont exprimé leur appréciation pour les efforts distingués du Secrétaire général et de ses

collaborateurs ainsi que pour le progrès substantiel réalisés par la Fédération dans le domaine de l'évaluation de la performance des universités et le rehaussement de leurs normes de qualité. Ils ont également invité le Secrétaire général à poursuivre ses efforts visant à promouvoir la coopération entre les universités membres et améliorer leurs activités de recherche, de formation et d'éducation. Ils ont, en outre, salué les universités collaboratrices avec la Fédération et celles qui en abritent les activités, dans le cadre de l'action universitaire islamique conjointe.

Après adoption du rapport académique du Secrétaire général par le Conseil, le Secrétaire général de la Fédération a présenté le rapport financier de l'exercice 2008, allant du 1/1/2008 au 31/12/2008, dans lequel il a souligné les efforts continus consentis par le Secrétariat général de la Fédération pour inciter les universités membres à s'acquitter de leurs contributions et arriérés, conformément aux recommandations du Conseil exécutif et de la Conférence générale. Il ressort ainsi du rapport financier que les recettes perçues au cours de l'exercice 2008 ont atteint la somme de 170.772,41 \$US, cette somme comprenant, outre les produits bancaires, les arriérés dus au titre de l'exercice 2007, les contributions versées au titre de l'exercice 2008. A noter qu'un total de 102 universités ont versé leurs contributions en 2008, enregistrant ainsi une sensible évolution par rapport à 2007 (75 universités). Par ailleurs, le total des dépenses au titre de l'exercice 2008 a atteint 160.538,71 \$US, enregistrant un excédent de 10.233,70 \$US, le reliquat des années antérieures étant de 577.114, 74 \$US, soit un solde global actuel de 587.348,44 \$US au 31/12/2008.

Conscient de l'insuffisance des ressources collectées par rapport au nombre des universités membres, le Secrétariat de la FUMI a adopté un plan minutieux de rationalisation des dépenses, dont l'axe central est la coopération avec l'ISESCO dans la mise en œuvre des activités et avec les universités membres dans l'accueil de celles-ci.

Après avoir passé en revue et discuté le rapport, les membres du Conseil ont exprimé leur reconnaissance aux efforts du Secrétaire général et de ses collaborateurs pour recueillir les contributions et les arriérés des universités membres ainsi que pour le plan de rationalisation adopté. Ils ont invité les universités membres qui ne l'ont pas encore fait à verser leurs contributions, et le Secrétariat général à poursuivre ses efforts dans ce sens. Ils ont également exprimé leur considération à l'ISESCO et aux universités coopérantes avec la FUMI ou abritant les activités de celle-ci.

Le Secrétaire général a ensuite présenté le projet de Plan d'action et Budget pour les années (2010-2012), en en soulignant les références et les orientations stratégiques ainsi que le budget prévisionnel. Après avoir écouté l'exposé et discuté le Plan, le Conseil s'est félicité des efforts du Secrétaire général et de ses collaborateurs dans l'élaboration dudit Plan et Budget, lequel se caractérise par ses projets et programmes minutieusement conçus selon une vision globale et intégrée, en appelant les universités membres à s'acquitter intégralement de leurs contributions afin de permettre la mise en œuvre de ce Plan dans les meilleures conditions.

Après adoption du projet de Plan d'action et Budget de la Fédération, le Secrétaire général a présenté le projet de l'Université islamique virtuelle, en application des recommandations du 13^{ème} Conseil exécutif appelant à parachever le volet statutaire du projet. Le Secrétaire général a passé en revue les efforts de la FUMI et de l'Université islamique d'Azad dans le développement des différents aspects du projet. Ensuite, le représentant de l'Université islamique d'Azad, Dr Mohamed Reza Shahrokhi, a présenté les détails du projet.

A la fin de l'exposé, le Conseil a adopté le projet de l'Université islamique virtuelle dans ses volets académique, administratif, financier et statutaire, et appelé à la tenue du Conseil d'administration de l'Université afin de prendre les dispositions nécessaires pour assurer le lancement du projet. En outre, le Conseil a exhorté les universités et les organisations et institutions arabes et islamiques à apporter le soutien financier et technique au projet pour lui permettre de mener à bien sa mission.

Ensuite, le Secrétaire général a présenté le projet du « Réseau d'entreprise des Universités islamiques », élaboré par l'Université d'Etat des Sciences économiques en Azerbaïdjan. Il a, cet égard, souligné l'importance de ce projet qui est à même d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, développer les travaux de recherche et répondre aux besoins de la société et du marché de l'emploi. Le représentant de l'Université d'Etat des Sciences économiques a ensuite présenté les détails se rapportant aux volets académique, administratif et financier dudit projet. Au terme de cet exposé, le Conseil s'est félicité de l'importance du projet, remercié l'université pour l'avoir élaboré et le Secrétariat général de la Fédération pour son suivi, et appelé les universités, les organisations et institutions arabes et islamiques à apporter un appui intégral à la mise en œuvre du projet. Il a également recommandé l'adoption par la prochaine session de la Conférence générale dudit projet dans sa version opérationnelle.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'intérêt accordé par le Secrétariat de la Fédération au rôle de la recherche dans le développement des sociétés islamiques, et dans le but de mettre en œuvre les objectifs de la Charte visant notamment à rehausser le niveau des recherches scientifiques universitaires dans toutes les disciplines, le Secrétaire général a présenté le projet du « Prix de la FUMI pour les travaux de recherche universitaire », dont il a exposé les objectifs, les axes et les mécanismes de mise en œuvre, en mettant l'accent sur la nécessité d'accorder de l'intérêt à la recherche qui est moins développée dans les sociétés islamiques par rapport aux sociétés développées. Le Conseil a salué cette importante initiative et appelé à s'intéresser également, dans le cadre de ce prix, aux questions qui représentent un défi pour les pays islamiques. Le Conseil a par ailleurs adopté ledit projet.

D'autre part, et pour faire face aux campagnes de dénigrement menées contre l'islam dans certaines universités et institutions médiatiques et artistiques occidentales, le Secrétaire général a présenté le « Projet de programme d'action dans l'enseignement universitaire islamique pour réagir aux atteintes à l'Islam et aux Musulmans », élaboré par le Secrétariat général de la Fédération, dans lequel il a

attiré l'attention sur les campagnes de dénigrement, aux relents racistes et colonialistes, qui ne cessent de s'intensifier contre l'islam et les Musulmans et proposé à cet effet un programme d'action destiné à répondre aux fausses allégations et mettre en avant les valeurs constructives de l'Islam. Le Conseil s'est félicité de cette initiative pionnière du Secrétaire général et de ses collaborateurs, de même qu'il a salué les communiqués rendus publics par le Directeur général de l'ISESCO, Secrétaire général de la FUMI, dans les différentes occasions où l'islam et les Musulmans ont été pris pour cible. Il a appelé le Secrétariat général à intensifier les contacts avec les universités membres et les institutions de financement arabes et islamiques afin d'apporter leur appui au projet et en assurer la mise en œuvre.

Après adoption du projet, le Secrétaire général a présenté son rapport sur les demandes d'adhésion reçues par le Secrétariat général en 2008 (12 demandes au total) en exprimant sa satisfaction quant au nombre d'universités désirant adhérer à la FUMI.

Après étude des demandes soumises, le Conseil s'est félicité des efforts du Secrétariat général dans ce domaine et approuvé l'adhésion de 12 nouvelles universités à la FUMI. Il s'agit de : l'Université d'Etat de Mataram (République d'Indonésie), l'Institut Dadabhoy pour l'Enseignement supérieur (République du Pakistan), l'Université du Golfe (Royaume de Bahreïn), l'Université internationale de Tadjikistan (République du Tadjikistan), l'Université de la Mer Rouge (République du Soudan), l'Université de Qalamoun (République Arabe Syrienne), l'Université Dhi Qar (République d'Irak), l'Université internationale libanaise (République Libanaise), l'Université Pendidikan Sultan Idris (Malaisie), l'Université Moderne Chinguitt (République islamique de Mauritanie), l'Université islamique russe (République du Tatarstan) et l'Université islamique d'Europe (Pays-Bas).

Par ailleurs, et répondant à l'aimable invitation de l'Université d'Etat des Sciences économiques en Azerbaïdjan qui se propose d'accueillir la 15^{ème} session du Conseil exécutif au mois de mars 2009, les membres du Conseil ont accueilli favorablement cette invitation et adressé leurs remerciements au Recteur de l'Université pour l'initiative.

Par ailleurs, le Conseil a adopté, lors de sa séance de clôture, le projet de rapport final et les décisions jointes, tout en renouvelant ses remerciements à l'Université islamique de l'Imam Mohammad Bin Saoud et à son Recteur, Dr Suleiman Bin Abdallah Bin Hamood Aba Al-Khail, pour l'hospitalité généreuse et l'excellente organisation, en veillant à rendre hommage au président de la 4^{ème} Conférence générale, au président du Conseil exécutif et au Secrétaire général de la FUMI pour le progrès qualitatif réalisé par la Fédération dans les différents domaines, renforçant ainsi la mission civilisationnelle de l'enseignement universitaire dans le monde islamique.

Au terme de leur séance de clôture, les membres du Conseil ont adressé un message de remerciements et de gratitude au Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Abdullah Bin Abdulaziz Al-Saoud, Que le Dieu le préserve, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui leur ont été réservés, ainsi que pour l'aide

et les facilités qui leur ont été fournies par l'Université islamique de l'Imam Mohammad Bin Saoud et qui leur ont permis d'atteindre les objectifs escomptés de la réunion. Dans son message, le Conseil exécutif a par ailleurs tenu à exprimer sa profonde considération pour la renaissance universitaire, académique et scientifique accomplie par le Royaume d'Arabie Saoudite grâce à la politique sage du Serviteur des deux Saintes Mosquées.

De même, le Conseil a adressé un message de remerciements et de gratitude à S.A.R le prince Sultan Bin Abdulaziz Al-Saoud, prince héritier, premier vice-président du Conseil des ministres, ministre de la Défense et de l'Aviation, Inspecteur général, dans lequel il exprime ses remerciements et sa gratitude pour l'appui que ne cesse d'apporter le Royaume d'Arabie Saoudite à l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture ainsi qu'à la Fédération des Universités du Monde islamique, relevant de l'ISESCO, priant le Tout-puissant de couronner de succès les actions du Royaume pour le bien, le progrès et la prospérité de la Oumma islamique et de l'humanité tout entière.

**Décisions de la 14^{ème} session
du Conseil exécutif**

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Décision FUMI/C.E.14/2009/ D.1.1 (adopté)



Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

Décision concernant le Point 1.1

du Projet d'Ordre du Jour:

(Projet d'ordre du jour)

N°: FUMI/C.E.14/2009/D. 1.1 (adopté)

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 12 (II), alinéa (a) de la Charte de la Fédération
- ◆ Ayant pris connaissance du projet d'Ordre du Jour de la 14^{ème} session du Conseil, objet du document FUMI/C.E.14/2009/1.1 (Provisoire) ;
- ◆ Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

Décide ce qui suit:

- Adopte l'Ordre du Jour de sa 14^{ème} session tel qu'il figure dans le document (FUMI/C.E.14/2009/1.1, Adopté) annexé au Rapport final.



Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

**Décision concernant le Point 1.2 de l'Ordre du Jour:
(Projet de Programme de travail)**

N°: FUMI/C.E.14/2009/D.1.2 (adopté)

Le Conseil exécutif:

- ◆ Prenant en considération la Décision (FUMI/C.E.14/2009/D.1.1) adoptée par le Conseil exécutif concernant l'ordre du jour de sa 14^{ème} session;
- ◆ Ayant pris connaissance du projet de programme de travail, objet du document (FUMI/C.E.14/2009/1.2 provisoire);
- ◆ Compte tenu des délibérations qui ont eu lieu;

Décide ce qui suit:

- Adopte le programme de travail de sa 14^{ème} session tel qu'il figure dans le document n° (FUMI/C.E.14/2009/1.2 adopté) annexé au Rapport final.



Décision FUMI/C.E.14/2009/D. 2.1

Fédération des Universités du Monde islamique
Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud
Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite
28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

Décision concernant le Point 2.1 de l'Ordre du Jour:
(Rapport du Secrétaire général sur les activités du Secrétariat général
dans l'intervalle entre les 13^{ème} et 14^{ème} sessions du Conseil exécutif)

N°: FUMI/C.E.14/2009/D. 2.1

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 12 (II), alinéa (a) de la Charte de la Fédération ;
- ◆ Se basant sur l'article (21), alinéa (a) du Règlement intérieur du Conseil exécutif de la Fédération ;
- ◆ Ayant entendu l'exposé présenté par le Secrétaire général de la Fédération ;
- ◆ Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu et des suggestions et observations formulées par les membres du Conseil exécutif ;

Décide ce qui suit:

1. Adopte le rapport du Secrétaire général sur les activités du Secrétariat général de la Fédération tel qu'il figure dans le document (FUMI/C.E.14/2009/2.1), tout en tenant compte des observations des membres du Conseil.
2. Invite le Secrétaire général à poursuivre les efforts qu'il déploie en vue d'élargir les domaines de coopération et de partenariat avec les fédérations similaires et les institutions arabes, islamiques et internationales spécialisées, dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes.
3. Rend hommage au Secrétaire général de la Fédération ainsi qu'à ses collaborateurs pour les efforts qu'ils déploient dans le but de promouvoir la coopération entre les universités, rehausser la qualité de celles-ci, en évaluer le niveau de performance et accroître le nombre des universités membres.

4. Remercie les universités membres ayant accepté de soutenir le projet des bourses d'études en faveur des étudiants des pays du Monde islamique ainsi que celles ayant accueilli les activités de la Fédération, et appelle les autres universités à appuyer ces efforts.
5. Approuve la présentation de ce rapport à la 5^{ème} session de la Conférence générale tout en recommandant son adoption.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



Décision FUMI/C.E.14/2009/ D. 2.2

Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

**Décision concernant le Point 2.2 de l'Ordre du Jour:
(Rapport financier du Secrétaire général et examen de la situation
financière de la Fédération au titre de l'exercice 2008)**

N°: FUMI/C.E.14/2009/D. 2.2

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 11 (II), alinéa (6), et l'article 12 (II), alinéa (b) de la Charte de la Fédération ;
- ◆ Conformément à l'article 21, alinéa (b) du Règlement intérieur du Conseil exécutif de la Fédération ;
- ◆ Rappelant la décision (FUMI/C.E.13/2008/D.2.2) adoptée par le Conseil exécutif de la Fédération en sa 13^{ème} session (Université islamique internationale de Malaisie, 27-28 mars 2008) ;
- ◆ Vu que la plupart des universités membres de la Fédération ne se sont pas acquittées de leurs contributions à la Fédération tant en 2008 que les années précédentes ;
- ◆ tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

Décide ce qui suit:

1. Adopte le rapport financier du Secrétaire général de la Fédération tel qu'il figure dans le document (FUMI/C.E.14/2009/2.2).
2. Appuie les décisions antérieures du conseil exécutif et de la conférence générale de la FUMI concernant la situation des contributions des universités membres et de leurs arriérés au titre du budget de la FUMI ainsi que les mesures incitatives pour le règlement de ces arriérés.

3. Remercie les universités membres qui ont procédé au versement de leurs contributions au titre de l'exercice 2008, et incite le reste des universités membres à verser leurs contributions et à s'acquitter de leurs arriérés.
4. Rend hommage au Secrétaire général de la Fédération pour les efforts qu'il déploie en vue d'intensifier les contacts avec les universités membres pour qu'elles s'acquittent de leurs contributions et le remercie pour la bonne exécution des décisions prises, à cet effet, par les sessions successives du Conseil exécutif.
5. Inscrit ce point à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil exécutif.
6. Approuve la présentation de ce rapport à la 5^{ème} session de la Conférence générale tout en recommandant son adoption.



Décision FUMI/C.E.14/2009/D.3.1

Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

**Décision concernant le Point 3.1 de l'Ordre du Jour:
(Projet de Plan d'action et budget pour les années 2010-2012)**

N°: FUMI/C.E.14/2009/D.3.1

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 11 (II), alinéa (b) de la Charte de la Fédération;
- ◆ Se conformant à l'article (21), alinéa (c) du Règlement intérieur du Conseil exécutif de la Fédération ;
- ◆ Ayant pris connaissance du document concernant le projet de plan d'action et budget pour les années 2010-2012 ;
- ◆ Tenant compte du fait que les activités inscrites dans le projet de Plan d'action ont été choisies conformément aux besoins et priorités des universités membres ainsi que des défis auxquels elles font face, à la lumière des principaux objectifs de la FUMI, et dans le cadre des ressources estimatives de la Fédération pour les années 2010-2012 ;
- ◆ Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu;

Décide ce qui suit:

1. Approuve le projet de Plan d'action et budget pour les années 2010-2012, tel qu'il figure dans le document (FUMI/C.E.14/2009/3.1), tout en tenant compte des observations des membres du Conseil.
2. Exprime ses remerciements au Secrétaire général et à ses collaborateurs pour la manière distinguée dont a été élaboré le projet de Plan de la Fédération.
3. Salue la nouvelle méthodologie adoptée dans l'élaboration du projet de Plan d'action.
4. Approuve la présentation de ce rapport à la 5^{ème} session de la Conférence générale tout en recommandant son adoption.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



Décision FUMI/C.E.14/2009/D.3.2

Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

**Décision concernant le Point 3.2 de l'Ordre du Jour:
(Projet de l'Université islamique virtuelle)**

N°: FUMI/C.E.14/2009/D.3.2

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 12 (II), alinéa (a) de la Charte de la Fédération;
- ◆ Rappelant la Décision (FUMI/C.E.13/2008/D.3.1) adoptée par le Conseil exécutif de la Fédération en sa 13^{ème} session (Université islamique internationale de Malaisie, 27-28 mars 2008) ;
- ◆ Ayant entendu l'exposé présenté à ce propos par le représentant de l'Université islamique d'Azad ;
- ◆ Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu et des avis et observations émis par les membres du Conseil exécutif;

Décide ce qui suit:

1. Adopte le Projet de l'Université islamique virtuelle dans ses volets académique, administratif, financier et statutaire et appelle le Conseil d'administration de l'Université à se réunir et à prendre les dispositions nécessaires pour assurer le lancement du Projet.
2. Remercie le Secrétariat général de la Fédération et l'Université islamique d'Azad pour leur collaboration continue dans l'élaboration de ce projet.
3. Appelle les universités, les organisations et les institutions arabes et islamiques à apporter leur soutien financier et technique à cette université pour l'aider à remplir sa mission.
4. Appelle le secrétaire général à présenter un rapport sur ce sujet à la 5^{ème} session de la Conférence générale.



Décision FUMI/C.E.14/2009/D.3.3

Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

**Décision concernant le Point 3.3 de l'Ordre du Jour:
(Projet du réseau d'entreprise des universités islamiques)**

N°: FUMI/C.E.14/2009/D.3.3

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 12 (II), alinéa (a) de la Charte de la Fédération;
- ◆ Conformément à l'Article 23 du Règlement intérieur du Conseil exécutif de la Fédération ;
- ◆ Ayant pris connaissance du document (FUMI/C.E 14/2009/3.3);
- ◆ Ayant entendu l'exposé présenté à ce propos par le représentant de l'Université d'Etat des sciences économiques;
- ◆ Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu et des avis et observations émis par les membres du Conseil exécutif;

Décide ce qui suit:

1. Adopte le Projet du réseau d'entreprise des universités islamiques, objet du document FUMI/C.E.14/2009/3.3, tout en prenant en considération les observations des membres du Conseil exécutif.
2. Remercie le Secrétariat général de la Fédération et l'Université d'Etat des sciences économiques pour leur collaboration continue dans l'élaboration de ce projet.
3. Invite le Secrétaire général à poursuivre les efforts qui sont entrepris pour assurer l'exécution de ce projet et ce, en collaboration et en coordination avec l'Université d'Etat des sciences économiques.
4. Appelle les universités, les organisations et les institutions arabes et islamiques à apporter leur soutien à ce projet.
5. Inscrit ce point à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil exécutif.



Décision FUMI/C.E.14/2009/D.3.4

Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

Décision concernant le Point 3.4 de l'Ordre du Jour:

**(Projet du prix de la FUMI pour les travaux
de recherche universitaires)**

N°: FUMI/C.E.14/2009/D.3.4

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 12 (II), alinéa (a) de la Charte de la Fédération;
- ◆ Conformément à l'Article 23 du Règlement intérieur du Conseil exécutif de la Fédération ;
- ◆ Ayant pris connaissance du document (FUMI/C.E.14/2009/3.4);
- ◆ Ayant entendu l'exposé présenté à ce propos par le Secrétaire général ;
- ◆ Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

Décide ce qui suit:

1. Adopte le Projet du prix de la FUMI pour les travaux de recherche universitaires, objet du document FUMI/C.E.14/2009/3.4, tout en prenant en considération les observations des membres du Conseil exécutif.
2. Rend hommage au Secrétaire général et à ses collaborateurs pour les efforts qu'ils ont déployés dans l'élaboration de ce document.
3. Invite le Secrétaire général à poursuivre les efforts entrepris pour assurer l'exécution de ce projet.
4. Approuve la présentation de ce projet à la 5^{ème} session de la Conférence générale de la FUMI, tout en recommandant son adoption.



Décision FUMI/C.E.14/2009/D. 3.5

Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

Décision concernant le Point 3.5 de l'Ordre du Jour:
(Projet de programme d'action dans l'enseignement universitaire pour réagir aux atteintes à l'islam et aux musulmans)

N°: FUMI/C.E.14/2009/D. 3.5

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 12 (II), alinéa (a) de la Charte de la Fédération;
- ◆ Conformément à l'Article 23 du Règlement intérieur du Conseil exécutif de la Fédération ;
- ◆ Ayant pris connaissance du document (FUMI/C.E.14/2009/3.5);
- ◆ Ayant entendu l'exposé présenté à ce propos par le Secrétaire général ;
- ◆ Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

Décide ce qui suit:

1. Adopte le Projet de programme d'action dans l'enseignement universitaire pour réagir aux atteintes à l'islam et aux musulmans, objet du document FUMI/C.E.14/2009/3.5, tout en prenant en considération les observations des membres du Conseil exécutif.
2. Appelle les universités membres à œuvrer pour l'activation de ce projet dans leurs activités et programmes, en coordination avec le Secrétariat général de la Fédération.
3. Remercie le Secrétaire général et ses collaborateurs pour les efforts qu'ils ont déployés dans l'élaboration de ce document.
4. Invite le Secrétaire général à poursuivre les efforts entrepris pour assurer l'exécution de ce projet.
5. Approuve la présentation de ce projet à la 5^{ème} session de la Conférence générale de la FUMI, tout en recommandant son adoption.



Décision FUMI/C.E.14/2009/D.4.1

Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

**Décision concernant le Point 4.1 de l'Ordre du Jour:
(Examen des demandes d'adhésion d'universités
et d'instituts supérieurs à la Fédération)**

N°: FUMI/C.E.14/2009/D.4.1

Le Conseil exécutif:

- ◆ Se fondant sur l'article 11 (II), alinéa (5) de la Charte de la Fédération;
- ◆ Conformément à l'article 21, alinéa (1) du Règlement intérieur du Conseil exécutif de la Fédération ;
- ◆ Ayant pris connaissance de la liste des universités candidates à l'adhésion à la Fédération, et qui sont au nombre de (12) ;
- ◆ Ayant entendu l'exposé du Secrétaire général à ce propos ;
- ◆ Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

Décide ce qui suit:

1. Approuve l'adhésion à la Fédération des Universités du Monde islamique des universités précitées, objet du document (FUMI/C.E.14/2009/4.1 adopté), joint au rapport final.
2. Recommande au Secrétaire général de la Fédération de poursuivre les efforts visant à amener les autres universités du Monde islamique à adhérer à la Fédération.
3. Approuve la présentation de ce document à la 5^{ème} session de la Conférence générale de la FUMI, tout en recommandant son adoption.



Décision FUMI/C.E.14/2009/ D.5.1

Fédération des Universités du Monde islamique

Conseil exécutif / 14^{ème} Session

Université Islamique Imam Mohamed Ben Saoud

Riyad – Royaume d'Arabie Saoudite

28-29 jumada II, 1430 H/ 21-22 juin 2009

**Décision concernant le Point 5.1 de l'Ordre du Jour:
(Détermination du lieu et de la date de tenue
de la 15^{ème} session du Conseil exécutif)**

N°: FUMI/C.E.14/2009/D.5.1

Le Conseil exécutif:

- ◆ Conformément à l'Article (10) du Règlement intérieur du Conseil exécutif de la Fédération ;
- ◆ Répondant à l'aimable invitation de Son Excellence Prof. Dr. Shamsaddin H. Hajiyev, Recteur de l'Université d'Etat des Sciences économiques de l'Azerbaïdjan, qui se propose d'abriter la prochaine session du Conseil ;

Décide ce qui suit :

1. Tient la 15^{ème} session du Conseil exécutif en 2010, à l'Université d'Etat des Sciences économiques de l'Azerbaïdjan, avant la cinquième Conférence générale de la Fédération.
2. Remercie S.E. le Recteur de l'Université d'Etat des Sciences économiques de l'Azerbaïdjan pour son aimable invitation.